



**Communiqué de presse  
Pour diffusion immédiate**

## **Ranaz dévoile ses résultats du premier trimestre 2009**

- **Perte nette en diminution de 84% à 190 246 \$**
- **Intégration réussie des opérations manufacturières de barres**
- **Compensation financière de 320 000 \$ provenant du sous-traitant relié au rappel de produit**
- **Clôture d'un placement privé pour une entrée nette de fonds de 614 597 \$**

**Montréal (Québec), le 26 mai 2009** – Ranaz Corporation (« Ranaz ») (TSX-V : RNZ), une entreprise spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de suppléments protéiques et diététiques, a dévoilé aujourd'hui ses résultats pour le premier trimestre terminé le 31 mars 2009.

Le chiffre d'affaires du premier trimestre de 2009 a totalisé 4,3 millions de dollars, ce qui reste pratiquement inchangé par rapport au trimestre comparable de 2008. Les ventes de Protidiet et Protiflife ont augmenté par rapport au même trimestre de 2008 en raison d'une demande accrue pour ces produits. Les ventes de Bartech ont diminué en raison de l'arrêt de la production à la mi-février afin de transférer cette activité manufacturière à nos installations de St-Eustache.

« Au cours du premier trimestre, nous avons réussi le transfert des opérations manufacturières de barres au Canada, lancé de nouveaux produits Protiflife et géré un rappel de produit, a déclaré Jean Bourassa-Marineau, président et fondateur de Ranaz. Malgré cet environnement rempli de défis, nous avons substantiellement réduit notre perte nette et continué de progresser vers la rentabilité. »

La Société a inscrit une perte nette de 190 246 \$ ou 0,003 \$ par action pour le premier trimestre de 2009, contre une perte nette de 1,2 M\$ ou 0,033 \$ par action l'an passé, représentant une diminution de 84%. La diminution de la perte est principalement attribuable à la baisse des frais de vente et d'administration de 41.4%, soit de 862 396 \$ pour s'établir à 1.2M \$ pour le trimestre se terminant le 31 mars 2009, découlant directement de plan de réduction des dépenses annoncé le 28 avril 2009, pour lequel notre objectif est d'atteindre une réduction de plus de 2 M\$ en 2009 comparativement à 2008 et à la compensation financière de 320 000 \$ relié au rappel provenant du sous-traitant.

L'information complète incluant le rapport de gestion, les états financiers et les notes afférentes sont disponibles sur SEDAR à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

### **Perspectives**

« Au cours du prochain trimestre, notre priorité est d'atteindre la rentabilité et d'augmenter nos liquidités. Nous continuerons de nous développer au Canada et à l'étranger tout en se concentrant sur la rentabilité. Nous croyons que notre plan de réduction des dépenses nous permettra de continuer notre croissance et d'atteindre notre objectif de rentabilité prochainement », a ajouté M. Bourassa-Marineau.

### **À propos de Ranaz Corporation**

Ranaz est une société spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de suppléments protéiques et diététiques. Sa mission est la conception, le développement et la commercialisation

de suppléments nutritifs, protéinés et diététiques tant sous ses propres marques et concepts, tels que Protidiet et ProtiLife que sous des marques privées.

*Certaines déclarations contenues dans ce communiqué, à l'exception des déclarations de fait qui sont vérifiables indépendamment en date de ce communiqué, peuvent constituer des déclarations prospectives. De telles déclarations, formulées d'après les attentes actuelles de la direction, comportent de nombreux risques et incertitudes, connus ou inconnus, dont bon nombre échappent au contrôle de Ranaz. De tels risques comprennent, notamment : l'effet de la conjoncture économique en général, les changements réglementaires dans les territoires où Ranaz fait affaire, la volatilité des marchés boursiers, les fluctuations de coûts, les changements dans l'environnement concurrentiel découlant de fusions et les autres risques dont il est question dans les documents publics de Ranaz. Par conséquent, les résultats réels peuvent différer substantiellement des résultats prévus exprimés dans les déclarations prospectives. Le lecteur ne doit pas accorder une confiance exagérée aux déclarations prospectives incluses dans ce communiqué. Ces déclarations ne sont valables qu'à la date où elles sont faites et Ranaz n'a pas l'obligation et nie toute intention de mettre à jour ou de revoir ces déclarations à la suite de quelque événement ou circonstance que ce soit.*

*Le contenu de ce communiqué de presse n'a pas été approuvé par la Bourse de croissance TSX ni soumis à celle-ci et pour cette raison, elle n'assume aucune responsabilité à cet égard.*

**Renseignements :**

**Ranaz Corporation**  
Martin Vidal  
Vice-président Exécutif  
chef de la direction financière  
(450) 491-7106, poste 213  
[martinv@ranazcorporation.com](mailto:martinv@ranazcorporation.com)

**Groupe Evolution inc.**  
Jean-François Bouffard  
Vice-président  
Relations aux investisseurs  
(514) 448-4887 / 1-866-703-4887  
[jf.bouffard@evolutiongrp.com](mailto:jf.bouffard@evolutiongrp.com)